



Contact : 01 47 62 73 79
communication@cgpme.fr
www.cgpme.fr

Communiqué de presse

21 octobre 2009

"Suppression" de la taxe professionnelle : un pas en avant, deux pas en arrière

Jean-François Roubaud, président de la CGPME, a rencontré ce matin Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, pour lui faire part de son exaspération à la suite de l'adoption d'un amendement par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

Si cet amendement devait être retenu en séance, des centaines de milliers de PME-PMI, à travers toute la France, devraient s'acquitter de la nouvelle cotisation complémentaire sur la valeur ajoutée à partir de 152 000 euros de chiffre d'affaires et non plus de 500 000 euros comme prévu dans le dispositif gouvernemental.

Prendre les PME pour cible n'est pas le meilleur moyen de faire repartir la croissance et l'emploi, s'est ému Jean-François Roubaud, en soulignant que la CGPME ne laissera pas passer une telle ineptie.

Monsieur Copé lui a affirmé être sensible aux préoccupations des PME tout en insistant sur la nécessité de maintenir un lien financier entre les collectivités et les PME présentes sur leur territoire.